

# FICHE DE POSTE

## Surveillant de baignade – Lac des Fades Besserve (63) – S.I.R.B.

Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (Emploi de saisonnier)

**Employeur :** Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades Besserve (S.I.R.B.)

22 avenue du plan d'eau – 63770 Les Ancizes Comps - Siret n°256 300 773 000 23

Tel : 04.73.86.86.15 / Mail : [sirb63@wanadoo.fr](mailto:sirb63@wanadoo.fr)

### **Contexte :**

Le syndicat Intercommunal de la retenue des Fades Besserve (S.I.R.B.) – 63 – est un établissement public formé de 11 communes autour du lac des Fades (Retenue de 400 ha). Propriétaire d'infrastructures touristiques et nautiques et gestionnaire des pôles de baignade, nous assurons chaque année la surveillance des 3 plages durant les vacances estivales :

- Pont du Bouchet (à Miremont)
- Confolant (à Miremont)
- La Chazotte (Saint Jacques d'Ambur).

Chaque plage est aménagée et équipée d'un poste de secours. Sanitaires publics & douches, aire de jeux, aire de pique-nique.

La zone à surveiller concerne uniquement l'activité de baignade. Elle s'étend sur environ 1200m<sup>2</sup> (600 m<sup>2</sup> sur plage + 600 m<sup>2</sup> en eau).

### **Planning prévisionnel saison 2020 :**

Surveillance des plages : **du samedi 4 juillet 2020 au samedi 29 août du mardi au dimanche.**

**Prise de fonction :** vendredi 3 juillet pour accueil des saisonniers, débriefing sur le fonctionnement du service, calage des procédures, remise des tee-shirts et des logements saisonniers, visite des postes de secours et point sur le matériel (2heures).

### **Travail hebdomadaire :**

Du mardi au dimanche inclus (jour de repos : lundi) les après-midi de 12h45 à 18h15. Soit Rotation de surveillance tous les 2-3 jours.

### **Information complémentaire :**

Possibilité d'hébergement à Confolant (10€ / semaine).

### **Pour postuler :**

Envoyer CV + diplômes + lettre de motivation par mail à [sirb63@wanadoo.fr](mailto:sirb63@wanadoo.fr)

### **Missions :**

- Ouverture du poste : relevé de température et affichage des données quotidiennes (météo, données ARS), vérification de la ligne téléphonique de secours et mise en place de la flamme.
- Surveillance de la baignade de manière mobile.
- Maintien des règles de sécurité sur le site de baignade : informations des baigneurs sur les limites des zones surveillées, éloignement des embarcations et autres véhicules à moteur.
- Premiers soins, sauvetage des baigneurs en danger et réanimation.
- Alerte des secours en cas d'accident (Pompiers, SAMU).
- Information des pouvoirs de police (maire et gendarmerie) en cas de non-respect du règlement du plan d'eau.
- Mise à jour quotidienne de la main courante.
- Suivi quotidien du stock de pharmacie et mise à jour hebdomadaire du tableau de bord afférent.
- Relise en place des lignes d'eau et bouées si nécessaire.
- Entretien du poste de secours (rangement et nettoyage).
- Entretien des plages (ramassage des déchets sur la plage et dans la zone de baignade, évacuation des encombrants).
- Nettoyage des WC publics le samedi soir et dimanche midi avant prise de poste.
- Fermeture du poste et de la zone de baignade.

### **Equipement individuel nécessaire :**

- Tee-shirt « surveillant de baignade » et casquette rouge (fournis par le S.I.R.B.)
- Masque, tuba et palmes (équipement personnel)
- Sifflet (fourni par le SIRB)
- Jumelles (fournies par le SIRB).